

25^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : QUATRE ENTREPRENEURS NORMANDS ISSUS DE QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DISTINGUÉS

Rouen, 28 septembre 2026 - Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, financé par l'État et la Banque des Territoires, récompense des créateurs d'entreprises, ayant implanté ou souhaitant déployer leurs activités dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville¹ (QPV).

Cette 25^e édition, lancée en avril 2026, s'inscrit dans le **Programme Entrepreneuriat Quartiers 2030**. Déployé localement, ce programme fédère aujourd'hui près de 300 partenaires notamment membres du collectif Cap Créa, mobilisant des experts qui accueillent et accompagnent les créateurs au quotidien.

Ce concours organisé par Bpifrance et accompagné dans sa mise en œuvre par **BGE**, est soutenu par **l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)**, **la Banque des Territoires**, **France Télévisions**, **Radio France**, **France Travail**, et le **Club XXI^e siècle**.

Un **jury régional** présidé par la Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a désigné deux lauréats régionaux et deux Prix Coup de Coeur :

- *Mathieu PREGERMAIN*, lauréat régional dans la **catégorie Jeune Pousse**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **moins d'un an**, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV.
- *Rabha HOUCHE*, lauréate régionale dans la **catégorie Création**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **plus d'un an**, issus et/ou implantés dans un QPV.
- *Sylvain VIBERT* et *Luka CELIK*, les deux lauréats Prix **Coup de cœur**, une distinction décernée par le jury pour saluer la qualité et le potentiel de son projet.

Les deux lauréats régionaux reçoivent une dotation de **2 000 euros pour la catégorie Création** et **1 000 euros pour la catégorie Jeune Pousse**. Les deux lauréats **Prix Coup de cœur** reçoivent **500 euros chacun** de la caisse d'Épargne.

Ces deux lauréats régionaux entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2026 qui désignera **8 lauréats nationaux**. Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros ou une campagne de visibilité média.

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.



Qui sont-ils ?

CATÉGORIE JEUNE POUSSE :

Lauréat : Mathieu PREGERMAIN

Entreprise : INFINI ENERGIES

Ville / Quartier : SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Accompagné et/ou financé par : BGE, France Travail, Réseau Initiative Rouen (via un PHQ²)

- **Parcours :** Issu d'un milieu ouvrier et ayant toujours vécu dans les quartiers populaires, Mathieu est titulaire d'un diplôme d'ingénieur obtenu en alternance. Il a travaillé pendant 21 ans au sein d'une entreprise spécialisée dans l'énergie et l'électricité extérieure, gravissant tous les échelons opérationnels et managériaux : responsable de bureau d'études, conducteur de travaux, responsable d'affaires, puis directeur d'activité.
- **L'idée et l'entreprise :** Lauréate dans la catégorie « Jeune pousse », Infini Energies est une entreprise d'électricité générale spécialisée dans la transition énergétique et les technologies connectées. Positionnée entre l'artisanat local et les grands groupes nationaux, la structure intervient sur les courants forts et faibles : installation de bornes de recharge pour véhicules électriques (qualification IRVE certifiée), panneaux photovoltaïques, éclairage intelligent LED, domotique et vidéosurveillance. Elle s'adresse aux particuliers, aux PME et aux petites industries.
- **L'impact et l'engagement :** L'entreprise contribue concrètement à la décarbonation et à l'efficacité énergétique des acteurs locaux tout en créant des emplois durables (recrutement en CDI). Fervent défenseur de l'apprentissage et de l'alternance, Mathieu souhaite structurer son développement autour de l'embauche et de la formation de jeunes talents issus des quartiers dans les filières techniques d'avenir, démontrant l'ascenseur social permis par les métiers de l'ingénierie et de l'artisanat qualifié.

² PHQ (Prêt d'Honneur Quartier) : Dispositif d'accompagnement financier visant à faciliter l'accès au crédit bancaire pour les porteurs de projets issus des quartiers prioritaires, en leur offrant une garantie ou un prêt à taux zéro.



CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréate : Rabha HOUCHE

Entreprise : Maison Adaïa

Ville / Quartier : Rouen

Accompagnée et/ou financée par : Positiv, AGEFIPH

- **Parcours :** Rabha a d'abord exercé sur le terrain comme assistante de gestion dans le secteur du BTP. Forte de cette expérience en gestion d'entreprise, elle s'est ensuite réorientée vers les métiers du bien-être et de l'esthétique pour concrétiser un projet entrepreneurial fondé sur la transmission de remèdes traditionnels familiaux, inspirés notamment par sa tante qui, en milieu rural, préparait elle-même des soins naturels pour les femmes de son village.
- **L'idée et l'entreprise :** Maison Adaïa est une marque de cosmétiques naturels doublée d'un institut de beauté fondé en 2024. Le modèle économique repose sur deux activités complémentaires : des soins en cabine (visage, corps, diagnostics de peau) et la commercialisation d'une gamme de soins inspirée des rituels ancestraux berbères. Testées par un laboratoire français, ces formules s'adressent à une clientèle variée via la vente directe à l'institut, le commerce en ligne et un réseau ciblé de boutiques et spas partenaires.
- **L'impact et l'engagement :** L'entreprise valorise le patrimoine culturel immatériel et les savoir-faire traditionnels à travers des pratiques écoresponsables axées sur la transparence et les matières premières saines (lait de chèvre, rhassoul, huiles végétales ou eaux florales...). Créatrice d'emploi pérenne (recrutement en CDI), Maison Adaïa promeut l'entrepreneuriat féminin et le lien social local grâce à l'organisation d'ateliers participatifs. Le projet illustre la capacité à transformer un héritage familial modeste en une entreprise structurée, offrant un exemple concret d'initiative économique porteuse de sens.



COUP DE COEUR :

Lauréat : Sylvain VIBERT

Entreprise : VIBERT PRO SERVICES

Ville / Quartier : Le Havre

Accompagné et/ou financé par : BGE, CCI-CMA, France Active (via un PHQ), France Travail, Bpifrance, Région Normandie

- **Parcours :** Sylvain s'appuie sur vingt années d'expérience technique dans le domaine du froid et de la grande cuisine. Après cinq années passées dans l'armée de terre comme électromécanicien frigoriste, il a exercé pendant dix ans en tant que technicien d'installation, de maintenance et de suivi de chantier, puis cinq ans comme responsable de service après-vente, en charge de la gestion d'équipes techniques et administratives. À la suite de la fermeture de son entreprise employeuse, il choisit de valoriser cette expertise en créant sa propre activité.
- **L'idée et l'entreprise :** VIBERT PRO SERVICES est une entreprise spécialisée dans l'installation, le dépannage et la maintenance d'équipements de cuisines professionnelles et de réfrigération. Son offre s'articule autour de contrats d'entretien préventifs et curatifs, d'interventions en sous-traitance pour de grands groupes d'installation, ainsi que de la vente de matériels neufs et reconditionnés. Implantée au Havre, la structure répond aux besoins techniques locaux d'une clientèle variée : établissements scolaires et collectivités, secteur médico-social (cliniques, EHPAD), restauration commerciale et entreprises de restauration collective.
- **L'impact et l'engagement :** L'entreprise intègre une démarche éco responsable axée sur l'économie circulaire et le développement durable, notamment via des partenariats pour la reprise d'équipements vétustes et la fourniture d'appareils reconditionnés. Titulaire de la certification CERTIBIOCIDÉ délivrée par le Ministère de la Transition écologique, Sylvain assure des protocoles stricts de désinfection des systèmes frigorifiques et climatiques. En s'implantant au cœur d'un quartier prioritaire du Havre, son projet met en valeur la reconversion réussie d'un profil technique expérimenté au service de l'économie de proximité.

COUP DE COEUR :

Lauréat : Luka CELIK

Entreprise : LKC PRODUCT

Ville / Quartier : Dieppe/Neuville-lès-Dieppe

Accompagné et/ou financé par : BGE

- **Parcours :** Luka est un réalisateur et producteur autodidacte. Il a d'abord exercé divers emplois de terrain avant de cofonder un restaurant rapide dans son quartier. Après avoir développé la communication et l'identité visuelle de cette première entreprise, il a revendu ses parts afin de se consacrer exclusivement à sa passion pour l'audiovisuel en relançant LKC Production en mai 2024. Il a également obtenu les certifications théoriques et pratiques de télépilote professionnel de drone.
- **L'idée et l'entreprise :** LKC Production propose des prestations audiovisuelles (vidéos, photos, drone) ainsi que des actions de médiation et de formation à destination des structures associatives, des collectivités locales et des institutions publiques. L'entreprise co-porte notamment le « Dieppe Urban Challenge » et déploie des projets d'accompagnement socioprofessionnel par l'image, à l'image du dispositif « Réveille ton potentiel » mené avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Parallèlement, la structure produit des œuvres cinématographiques de sensibilisation, notamment le long-métrage et documentaire « L'autre moi » consacré à l'alcoolisme, diffusé en salles de cinéma et soutenu par des acteurs de santé publique.
- **L'impact et l'engagement :** Profondément ancré dans le quartier de Neuville-lès-Dieppe, Luka Celik utilise la création vidéo comme outil d'expression citoyenne, de remobilisation et de lien et accompagnement social. Ses initiatives permettent de rapprocher les publics des quartiers prioritaires et ceux du centre-ville lors de



projections à la Scène Nationale de Dieppe ou d'ateliers pédagogiques en milieu scolaire (sensibilisation au harcèlement, découverte des métiers de l'image). En accueillant des stagiaires et en mobilisant des intervenants artistiques locaux sur ses productions, il offre un repère concret d'insertion professionnelle et de réussite par l'entrepreneuriat pour la jeunesse locale.

Plus d'informations sur : <https://entrepreneuriat-quartiers-2030.fr/concours-talents-des-cites/>

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur : [Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr](https://entrepreneuriat-quartiers-2030.fr)

Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030

La remise officielle des prix du concours Talents des Cités 2026 aux lauréats de la région Normandie se tiendra lors de l'étape régionale de la **Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030**, organisée par **Bpifrance, le 6 novembre à Rouen**. Cet événement réunit entrepreneurs, experts et financeurs autour de temps forts dédiés à l'accélération et l'accès au financement des projets issus des quartiers prioritaires. Au programme : conférences inspirantes, rencontres individuelles avec des acteurs du financement, et moments d'échange propices à la mise en réseau et à la concrétisation des ambitions entrepreneuriales. L'occasion également de célébrer les 25 ans du concours Talents des Cités !

Contacts presse :

BPIFRANCE

Gabrielle Debains
06 64 78 19 53
gabrielle.debains@bpifrance.fr

AGENCE THE DESK

Dora Nanaa
06 20 71 46 35
dora@agencethedesk.com

BANQUE DES TERRITOIRES

Aurélie Imbert
06 77 56 38 82
Aurelie.imbert@caissedesdepots.fr

MINISTERE DE LA VILLE ET DU LOGEMENT

01 44 49 85 65
valentin.vella@ville-logement.gouv.fr

AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES

07 62 61 50 25
relations.presse@anct.gouv.fr

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés.

À propos du ministère de la Ville et du Logement

Le ministère de la Ville et du Logement prépare et met en oeuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du logement, de la construction, de l'urbanisme, de l'aménagement foncier, de l'hébergement d'urgence et de la politique de la ville. À ce titre, il agit en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services essentiels, de l'éducation,



de l'emploi, de l'insertion, du développement économique ainsi que du renforcement du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> / - Suivez-nous sur LinkedIn et X : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle oeuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

À propos de l'ANCT

L'Agence nationale de la cohésion des territoires a pour mission d'accompagner les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en oeuvre de leurs projets. Son rôle de « fabrique à projets » est rendu possible par un mode d'intervention à travers un guichet unique, incarné par les préfets de départements, délégués territoriaux de l'Agence. L'ANCT conduit des programmes nationaux territorialisés pour répondre, en lien avec les élus, aux nouveaux enjeux en matière de transitions numérique, écologique et démographique. Adressée à tous les territoires de métropole et d'outre-mer, l'offre de service de l'ANCT s'étend de la politique de la ville aux territoires plus ruraux en passant par le numérique.